


<p>PLR Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p>	<p><i>Conseil Général de Vétroz</i></p>	
	<p>Questions écrites au Conseil Municipal</p>	<p>Législature 2017-2020</p>

CONCERNE : TAXE EFFLUENTS VINICOLES ET FINANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA STEP

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Réunis à l'occasion d'une séance de préparation le mercredi 6 mars dernier, les Conseillers Généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir les questions écrites suivantes, en vous demandant de bien vouloir prendre position sur ce qui suit :

A. Financement du traitement des effluents vinicoles

Les travaux de la seconde étape de réhabilitation/extension de la STEP, devisés à Fr. 8.65 Mio TTC, visent entre autres à permettre le traitement biologique des effluents vinicoles qui, en pointe, représentent plus d'une fois autant (125%) que la charge de la pollution domestique.

Quelle part des coûts des travaux de la seconde étape est-elle imputable au traitement biologique des effluents *vinicoles* ?

De quelle manière, et sous quel délai cette part de coût va-t-elle être mise à la charge de ceux qui sont à l'origine de cette production d'eaux usées vinicole (art. 60a LEaux) ?

Dans quelle mesure une révision du règlement sur les eaux à évacuer sera-t-elle nécessaire à cet effet, et sous quel délai ?

B. Financement global des travaux sur la STEP

Les quatre étapes de travaux prévues jusqu'en 2027 vont entraîner une importante hausse des charges de la STEP intercommunale répercutées sur les communes de Conthey et de Vétroz.

Comment est-il prévu d'absorber cet important surcoût de façon à préserver l'autofinancement du poste 710 ?

Dans quelle mesure une révision du règlement sur les eaux à évacuer sera-t-elle nécessaire à cet effet, et sous quel délai ?

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez les présentes questions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 26 mars 2019.

Au nom du groupe Libéral- Radical
Pierre Mange

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mange', is centered on a light gray rectangular background.